

GUIDE

DU NOUVEL ÉTUDIANT

2020
2021



UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

TABLE DES MATIÈRES

Terminologie universitaire	4
Culture pédagogique	4
Trimestres et calendrier universitaire	4
Moyenne cumulative	4
Emploi du temps (charge de travail, horaire, etc.)	4
Mode d'évaluation (système de notation)	4
Démarches administratives	5
Activation du dossier étudiant	5
Exigences d'admission en matière de français	5
Inscription aux cours	5
Assurances	5
Paieement des frais de scolarité	6
Aide financière aux études	6
Votre centre d'études universitaires	7
Programmes offerts en 2017-2018	7
Étudier à l'étranger	7
Transport	7
Stationnement	7
Casier	8
Carte étudiante	8
Didactèque	8
Imprimante et photocopieur	8
Ordinateurs	8
Site Web et wifi	8
Activités d'accueil	8
Place en garderie	9
Emploi étudiant	9
Sécurité	9
Dénoncer une situation de harcèlement ou de violence	9
Coordonnées	9
Équipe	9
Réussir vos études	10
Étudiants en situation de handicap	10
Bourses d'admission et d'excellence	10
Bourses au Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord	10
Métier d'étudiant	11
Service d'orientation scolaire et professionnelle	11
Quelques trucs et astuces pour réussir ses études	11
Services reliés à la santé	12
Vie étudiante	12
Centre des Premières Nations Nikanite	13
Bottin des services offerts aux étudiants	13
Associations et clubs étudiants	14

TERMINOLOGIE UNIVERSITAIRE

CULTURE PÉDAGOGIQUE

Comportement en classe et attentes des professeurs

Le professeur qui dispense un cours s'attend à ce que les étudiants soient bien préparés. Pour ce faire, au début du trimestre et pour chaque cours, l'étudiant reçoit un plan de cours. Ce document de quelques pages représente le tableau de bord du trimestre, pour une matière donnée.

On y retrouve :

- les thèmes abordés pour chaque séance, incluant les lectures et exercices préparatoires à effectuer;
- les manuels scolaires obligatoires à se procurer;
- les dates d'évaluation et de remise des travaux, ainsi que le pourcentage de la note finale que chaque document à remettre représente;
- les coordonnées du professeur pour le joindre ainsi que ses disponibilités hors cours;
- divers renseignements jugés pertinents par le professeur.

Dès la fin de la première semaine de classe, l'étudiant peut donc déjà ajouter toutes les dates importantes dans son calendrier, pour chaque matière : examens, remise de travaux, labos, etc.

La planification et la préparation sont des éléments essentiels à la réussite des cours dans le système universitaire. Aussi, l'autonomie est un concept relativement important, et ce, dans toutes les sphères de la vie de l'étudiant. Finalement, la capacité d'initiative est bien perçue par les professeurs : toute question en lien avec la matière mérite d'être posée en classe, afin d'en faire bénéficier ses collègues de classe. Mais attention : le bavardage inutile n'est pas toléré, tant par les professeurs que par les étudiants!

TRIMESTRES ET CALENDRIER UNIVERSITAIRE

L'année scolaire est divisée en trois trimestres : automne, hiver et été. Un trimestre s'étend sur 4 mois. Les étudiants internationaux ont l'obligation d'étudier à temps complet aux trimestres d'automne et d'hiver. Les trimestres d'automne et d'hiver comportent une semaine de relâche. Pendant cette semaine, aucun cours lié à l'enseignement n'est offert afin de vous permettre de vous consacrer plus librement à vos travaux ou de vous reposer.

Le calendrier de l'UQAC précise les dates importantes de chaque trimestre (rentrée, date limite d'abandon des cours, semaine de relâche, congés divers, etc.).

MOYENNE CUMULATIVE

Vous obtiendrez une note sur 100 points pour chaque cours suivi. Cette note sera par la suite convertie en note alphabétique (A, B, C, D, E) par l'enseignant. Cette forme de notation sert au calcul de la moyenne cumulative et constitue le résultat officiel obtenu pour un cours.

La moyenne générale ou cumulative (MC) est une note moyenne brute calculée à partir de notes alphabétiques obtenues pendant un trimestre. Chaque note alphabétique est affectée d'une valeur allant de 0 à 4.33 selon une l'échelle établie par l'université.

L'étudiant qui ne réussit pas à maintenir une moyenne cumulative de 2.0 est soumis à des restrictions dans la poursuite des études, et ce, dès le trimestre suivant l'obtention d'une moyenne cumulative inférieure à 2.0 / 4.3.

EMPLOI DU TEMPS (CHARGE DE TRAVAIL, HORAIRE, ETC.)

Un cours de 3 crédits représente 3 h de cours à l'emploi du temps de l'étudiant. Par exemple, un étudiant inscrit à 5 cours aura au total 15 h de présence en classe obligatoire par semaine. Il importe toutefois d'être prévoyant car il faut ajouter à ces 15 h les éléments suivants :

- les travaux d'équipe;
- les labos;
- les heures d'étude et de préparation aux cours;
- le surplus de travail occasionné par une matière plus difficile à assimiler;
- la préparation aux examens.

Cinq cours par semaine représentent donc une charge de travail variant entre 35 et 45 h par semaine, selon le domaine d'études et le niveau de l'étudiant.

MODE D'ÉVALUATION (SYSTÈME DE NOTATION)

Le mode d'évaluation utilisé est variable. Habituellement, un cours comporte 1 à 2 examens et quelques rapports à la suite des travaux (individuels ou en équipe), qui sont à remettre selon un échéancier précis et expliqué dès la première séance d'un cours donné, lors de la remise du plan de cours.

① Bureau du registraire

Poste 5005 | bureau_registraire@uqac.ca | uqac.ca/registraire

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ACTIVATION DU DOSSIER ÉTUDIANT

Dossier étudiant

Le dossier étudiant est un tableau de bord auquel vous vous référerez quotidiennement une fois inscrit. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires au suivi en temps réel de votre cheminement universitaire : horaire, plans et notes de cours, relevés trimestriels et dossier d'admission. L'activation du dossier étudiant est un processus obligatoire.

Pour activer votre dossier

- Visitez le uqac.ca
- Cliquez sur « Mon UQAC »
- Cliquez sur « Étudiants » (menu de gauche) puis sur « Dossier étudiant » (section « Clic rapide »)
- Après ouverture de la nouvelle fenêtre, cliquez sur « Première utilisation » pour la première visite
- Suivez les directives : code permanent et numéro d'identification personnel (NIP) requis (figurent sur votre lettre d'admission). En cas de perte de ces codes, communiquez avec le Bureau du registraire.

Courrier électronique

En activant votre dossier étudiant, vous prenez possession de votre boîte de courrier électronique, qu'il est essentiel de consulter régulièrement. Si vous utilisez déjà un service de courrier électronique (Hotmail, Yahoo, Gmail, etc.), vous pouvez faire une redirection en suivant les étapes simples décrites dans le tutoriel accessible à l'adresse suivante : www.uqac.ca/tutoriels

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

EXIGENCES D'ADMISSION EN MATIÈRE DE FRANÇAIS Test de français de l'Université du Québec à Chicoutimi

Conformément à la Procédure relative à l'évaluation de la qualité du français écrit chez les étudiants lors de l'admission à un programme de premier cycle, les étudiants qui n'ont pas été admis sur la base d'un diplôme d'études collégiales débuté après le trimestre d'été 1996 doivent démontrer qu'ils possèdent une connaissance suffisante du français en se soumettant à un test, ci-après appelé TF-UQAC. Le TF-UQAC est une version adaptée pour les collèges et les universités d'une épreuve développée pour le cinquième secondaire et consistant dans la production d'un texte d'opinion. Si le programme choisi l'exige, tout étudiant ayant été admis reçoit une convocation au TF-UQAC et est tenu de s'y soumettre dès le premier trimestre d'admission.

INSCRIPTION AUX COURS

• Inscription aux cours

L'inscription ou le choix de cours doit se faire selon les modalités et dates prévues au calendrier universitaire. Le choix des cours doit se faire auprès du bureau administratif du Centre d'études universitaires (Sept-Îles).

• Modification d'inscription

La modification d'inscription consiste à abandonner, à ajouter ou à remplacer, dans les délais fixés au calendrier universitaire, un ou des cours auxquels l'étudiant était préalablement inscrit. L'Université rembourse les frais de scolarité et les frais afférents aux étudiants qui annulent un ou des cours, selon les procédures en vigueur et dans les délais prescrits, mais ne rembourse pas les frais généraux de base.

• Abandon de cours sans mention d'échec

L'abandon de cours sans mention d'échec dans les délais prescrits doit se faire auprès du bureau administratif du Centre d'études universitaires (Sept-Îles). La mention d'échec (E) est attribuée pour tout cours abandonné sans avis dans les délais prévus.

• Reconnaissance des acquis et des compétences

Par la reconnaissance des acquis et des compétences, l'Université veut reconnaître la valeur de la formation ou des compétences que possède déjà une personne lors de sa première inscription à un programme. Cette formation doit correspondre soit à un ou des objectifs de ce programme, soit à un ou des cours qui le composent. Cette formation ou ces compétences peuvent avoir été acquises dans un milieu de travail ou à l'intérieur de cours. Une demande de reconnaissance des acquis doit être soumise par l'étudiant au Bureau du registraire, normalement avant la fin du premier trimestre d'inscription au programme. Cette demande peut entraîner une vérification de la formation et des compétences acquises.

📍 Bureau du registraire

Poste 5005 | bureau_registraire@uqac.ca | uqac.ca/registraire

ASSURANCES

À titre d'étudiant de l'UQAC, vous êtes membre du Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC). De ce fait, vous êtes inscrit à un régime collectif de soins de santé, de soins dentaires, de médicaments (contraceptifs et antidépresseurs) et de visites chez un psychologue. Pour plus d'information, consultez le site Web (santeetudiante.com) ou communiquez avec le centre d'appel du courtier en assurances (1 855 535-3211).

📍 MAGE-UQAC

Poste 5019 | info@mageuqac.com | mageuqac.com

PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

L'Université déposera une facture dans le dossier de l'étudiant sur le Web confirmant le choix de cours pour le trimestre concerné ainsi que les dates officielles de paiement conformément aux dates prévues au calendrier universitaire. L'étudiant sera avisé par courriel, à son adresse @uqac.ca, lorsqu'une facture sera déposée dans son dossier. La facture sera mise à jour dès que le Bureau du registraire apportera des modifications au statut de l'étudiant ou qu'une modification de cours sera apportée. Il est possible que la date de paiement affichée au dossier diffère de celles prévues au calendrier universitaire. C'est le cas, par exemple, pour une autorisation d'études hors établissement (AEHE) ou un programme offert par cohorte. Dans tous les cas, il faut se conformer à la date apparaissant à son dossier.

Étudiants à temps complet (1^{er}, 2^e et 3^e cycles)

- **Trimestres d'automne et d'hiver** : Le premier versement est fixé à un montant équivalent à 60 % des droits de scolarité, plus 100 % des frais afférents. Ce versement est exigé à la date indiquée sur l'état de compte. Le deuxième versement est exigé à la date prescrite sur l'état de compte.
- **Trimestre d'été** : Le montant de la facture est payable en totalité à la date inscrite sur l'état de compte.

Étudiants à temps partiel

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les droits de scolarité et les frais afférents sont payables en un seul versement à la date indiquée sur l'état de compte.

① **Service des ressources financières**
srf@uqac.ca

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Obtenez de l'information générale concernant l'Aide financière aux études (AFE) et de l'aide dans votre démarche d'obtention de soutien financier. Informez-vous également sur les critères d'admissibilité et assurez le suivi de votre dossier. Il est possible de faire une demande d'information en personne ou par téléphone.

Critères d'admissibilité au programme de prêts et bourses

- Être étudiant québécois ou résident permanent inscrit à temps complet
- Les demandes doivent être faites sur le Web : afe.gouv.qc.ca
- Les autres critères sont établis selon votre revenu et votre situation personnelle

Important : Effectuez votre demande le plus tôt possible afin de recevoir l'aide accordée dès le début du trimestre d'études. Les demandes en ligne sont accessibles **au mois de mai** pour l'année scolaire qui suit.

Étapes importantes à respecter au cours de l'année

- **Suivre votre dossier en ligne** régulièrement à partir du site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (afe.gouv.qc.ca). Ce dossier comprend votre calcul, plusieurs rubriques informatives, ainsi que l'ensemble des avis qui vous sont transmis.
- **Certificat de garantie** : Pour les nouveaux bénéficiaires de l'AFE, une fois la demande acceptée, le MEES déposera votre certificat de garantie dans votre dossier Internet sous l'onglet « Avis ». Ce certificat doit être remis à votre institution financière afin d'activer les versements.
- **Payer vos frais de scolarité** : Afin d'éviter tout retard dans les versements de votre aide, il est important de payer vos frais de scolarité aux dates prévues au calendrier universitaire. Des frais impayés empêchent l'inscription au prochain trimestre d'études et ont pour effet de suspendre vos versements d'aide financière.
- **Confirmer vos ressources financières** : Deux fois par année, en septembre et en janvier, un avis dans votre dossier étudiant vous demandera de confirmer votre revenu de l'année en cours. Cette **confirmation obligatoire** sert à vérifier s'il y a des écarts entre les revenus anticipés déclarés dans votre demande d'aide et vos revenus réels. Si des écarts sont constatés à la suite de cette déclaration, votre calcul sera ajusté en conséquence. Il est donc essentiel de déclarer le montant que vous prévoyez gagner le plus réalistement possible dès le départ, et de répondre à cette question même si vos revenus n'ont pas changé afin d'éviter un changement majeur de votre calcul. Si vous ne vous acquittez pas de cette responsabilité, votre aide sera automatiquement suspendue.
- **Vous inscrire à vos cours** du trimestre suivant en respectant les dates limites d'inscription prévues au calendrier universitaire afin que votre aide soit déposée dans votre compte bancaire au bon moment. Tout changement de statut à la suite de l'abandon d'un cours doit être signalé à l'AFE et entraîne automatiquement un nouveau calcul.

① Aide financière

Poste 2021 | aide_financiere@uqac.ca | sae.uqac.ca/aide-financiere/afe

① Service à la clientèle de l'AFE

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 | 1 877 643-3750

VOTRE CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord est présent à Sept-Îles depuis 1972. Depuis, de nombreux programmes universitaires ont été offerts et plusieurs résidents de la région ont profité de l'occasion afin d'obtenir un grade universitaire. Tous ces programmes sont offerts en tenant compte de la demande et des besoins de la population de la région.

PROGRAMMES OFFERTS EN 2020-21

1^{er} cycle

- Certificat en administration
- Certificat en gestion des ressources humaines
- Certificat en gestion des documents et des archives
- Certificat d'optimisation en pratique infirmière
- Certificat en psychologie du travail et des organisations (programme offert par cohorte)
- Certificat en coaching (cohorte débutant à l'hiver 2021)
- Baccalauréat en travail social (temps complet – offert par cohorte)
- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire (Programme en alternance travail-étude offert par cohorte)
- Baccalauréat en sciences infirmières (temps complet)

2^e cycle

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en éthique
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement collégial
- Maîtrise en gestion des organisations
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en sciences infirmières

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

L'UQAC entretient quelque 200 ententes dans plus d'une trentaine de pays dans le monde. Ces ententes de partenariat permettent aux étudiants de bénéficier d'un séjour d'études ou d'un stage hors Québec. Des bourses d'études, pouvant varier entre 1 000 \$ et 1 500 \$ par mois pour un séjour allant jusqu'à 8 mois au maximum, sont disponibles.

TRANSPORT

Service Interbus : entre Port-Cartier et Sept-Îles

Pour les étudiants demeurant à Port-Cartier, il est possible d'utiliser le transport en autobus vers le Cégep de Sept-Îles.

Service Taxibus

Pour tous déplacements à Sept-Îles, il est possible de le faire avec le service Taxibus.

📍 Interbus / Taxibus

652, avenue De Quen, Sept-Îles
418 968-2877 | ville.Sept-Îles.qc.ca

STATIONNEMENT

Il est important de prendre note que le stationnement est payant. Les options suivantes sont disponibles :

- 1) Utilisation d'horodateurs : des numéros sont attribués pour certaines places de stationnement du côté du cégep de Sept-Îles. Vous devez acquitter les frais à l'horodateur situé à l'entrée du cégep.
- 2) Pour les étudiants à temps plein, un permis annuel est disponible au cégep de Sept-Îles. Différents permis de stationnement sont offerts selon les secteurs de stationnement choisis.
- 3) Pour les étudiants à temps partiel, un permis de soir et de fin de semaine est disponible à chaque session. Ces permis sont disponibles **au bureau administratif du Centre d'études universitaires (Sept-Îles)**.

📍 Bureau administratif Sept-Îles

Poste 5704 | ceu_sept-iles@uqac.ca

VOTRE CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

CASIER

Des casiers, situés au sous-sol du Pavillon, sont disponibles pour les étudiants. Pour en obtenir un, veuillez le réserver au bureau administratif. Vous pourrez par la suite y apposer un cadenas personnel.

Un renouvellement à chaque session est nécessaire. Si un casier porte un cadenas sans que l'étudiant ait avisé le bureau administratif, le cadenas sera alors coupé.

CARTE ÉTUDIANTE

Il est possible d'obtenir une carte étudiante pour tout étudiant de l'UQAC. Assurez-vous que votre photo a bien été prise au bureau administratif.

DIDACTHÈQUE

Une didacthèque est disponible au deuxième étage du Pavillon. Cette didacthèque est à la disposition des étudiants pour certains domaines d'études. Pour connaître le fonctionnement et l'horaire de la didacthèque, prendre les informations au bureau administratif.

IMPRIMANTE ET PHOTOCOPIEUR

• Imprimante

Une imprimante est mise à la disposition des étudiants au sous-sol du Pavillon (local AL0-1030). Pour l'utilisation de cette imprimante, des cartes avec un code d'accès sont disponibles au bureau administratif au coût de 5\$ pour 50 copies.

• Photocopieur

Un photocopieur est disponible au rez-de-chaussée (près du bureau administratif). Ce photocopieur n'accepte que la monnaie.

ORDINATEURS

Six (6) ordinateurs sont disponibles pour les étudiants au local AL0-1030 (sous-sol).

SITE WEB ET WIFI

• Site Web UQAC

www.uqac.ca

Nous vous invitons à consulter ce site Web pour une multitude d'informations. Vous y trouverez entre-autre des **tutoriels** dans les **outils** de la **section étudiants** (Dans **mon UQAC**).

• Site Web du centre d'études

www.uqac.ca/sept-iles

Le Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord possède aussi une page Facebook. Nous vous invitons à la rejoindre afin de suivre la mise à jour des dernières informations.

• Wifi

Veillez consulter les tutoriels sur le site Web de l'UQAC pour connaître le fonctionnement d'Eduroam et ainsi être en mesure d'utiliser le wifi dans le pavillon.

VOTRE CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

PLACE EN GARDERIE

Voici les étapes à compléter pour obtenir une place en garderie (CPE sous le bon toit, installation Aux mille merveilles).

- 1) Aller sur le site Web www.laplace0-5.com ou téléphoner au 1 844 270-5055
- 2) Cliquer sur l'onglet « Parent »
- 3) Cliquer sur l'onglet « Inscrire un enfant »
- 4) Cliquer sur l'onglet « M'inscrire »
- 5) Remplir les informations demandées pour l'inscription de votre enfant
- 6) Lorsque demandé, choisir le service de garde « Sous le bon toit »
- 7) Cliquer sur « Entreprise ou milieu d'études (UQAC – étudiant) » pour obtenir la priorité offerte par l'UQAC

Prenez note que le CPE sous le bon toit procède dès le mois de février à l'élaboration des groupes pour l'automne suivant. Il est donc important de procéder à l'inscription de votre enfant le plus tôt possible afin d'obtenir une place.

📍 Bureau administratif Sept-Îles

Poste 5704 | ceu_sept-iles@uqac.ca

EMPLOI ÉTUDIANT

• Stages professionnels

Il est possible d'effectuer un stage dans certains programmes de l'UQAC. Ce mode de formation occupe une place centrale dans l'enseignement, car il permet aux étudiants de jumeler les connaissances théoriques acquises en classe aux exigences du milieu du travail.

Programmes comportant des activités de stages :

- Sciences infirmières
- Travail social
- Enseignement

📍 Stages et emplois

uqac.ca/stages_et_emplois

• Emplois au Centre d'études

Des emplois sont disponibles pour les étudiants du Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord. Il peut s'agir d'emplois pour de l'aide pédagogique ou comme surveillants d'examen.

SÉCURITÉ

Les numéros de poste à composer en cas de problème (lorsque vous êtes dans un local avec un téléphone de l'UQAC) sont les suivants :

- **5704** (bureau administratif);
- **5015** (sécurité Chicoutimi via caméra).

DÉNONCER UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT OU DE VIOLENCE

- **Bureau de réception des plaintes**
Poste 3208 ou poste 5549 (à partir d'un téléphone de l'UQAC)
- **Travailleuse sociale**
Poste 2017 (à partir d'un téléphone de l'UQAC)
- **Personnes-ressources**
Poste 2309 ou poste 2736 (à partir d'un téléphone de l'UQAC)

Consultez la politique contre le harcèlement et la violence au uqac.ca/harcelement.

📍 Bureau administratif Sept-Îles

Poste 5704 | ceu_sept-iles@uqac.ca

COORDONNÉES

Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord
UQAC – Pavillon Alouette
175, de La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7

418 968-4801 | ceu_Sept-Îles@uqac.ca

ÉQUIPE

- Guylaine Malaison, directrice (poste 5701)
- Carmen Murray, technicienne en administration (poste 5700)
- Claudia Boudreault, commis de bureautique (poste 5704)
- Véronique Viens, agente de liaison et animatrice de vie étudiante (poste 5703)

Tous les postes téléphoniques de ce guide, même ceux de Chicoutimi, ont un accès direct à partir des téléphones sur le campus de Sept-Îles ou en signalant le 418 968-4801.

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le conseiller du service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap de l'UQAC a la responsabilité de coordonner les services offerts pour favoriser la réussite des étudiants concernés. Il émet des recommandations aux membres de la communauté universitaire sur les différentes mesures de soutien pouvant être mises en place afin de favoriser leur intégration. Pour ce faire, il procède, entre autres :

- à l'évaluation des besoins particuliers;
- à l'identification des mesures de soutien à l'apprentissage et des mesures compensatoires;
- à la mise en place des aménagements et des accommodements nécessaires;
- à la sensibilisation de la communauté universitaire à l'égard des conditions de vie des étudiants en situation de handicap.

pour prendre rendez-vous avec une personne-ressource, remplir la demande de rendez-vous services de consultation dans la section soutien aux étudiants en situation de handicap à la section services aux étudiants.

📍 **Services aux étudiants – Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap**
Poste 5030 | asesh@uqac.ca | sae.uqac.ca/soutiensituationdehandicap

BOURSES D'ADMISSION ET D'EXCELLENCE

L'Université du Québec à Chicoutimi, grâce à la généreuse contribution de nombreux organismes subventionnaires, donateurs privés et entreprises, offre des bourses d'excellence aux étudiants les plus performants en fonction de différents critères de sélection. La majorité de ces bourses peuvent être obtenues par concours par les étudiants de l'UQAC ayant déjà amorcé leur programme d'études.

Au premier cycle (baccalauréat), plus de 170 bourses d'excellence pour un montant total dépassant 275 000 \$ sont offertes, alors qu'aux cycles supérieurs (maîtrise et doctorat), le nombre de bourses s'élève à 115 pour un montant total de près de 1 000 000 \$.

Les bourses sont affichées tout au long de l'année sur un portail électronique (sae.uqac.ca/bourses) permettant d'effectuer des recherches selon différents critères (cycle d'études, domaine d'études, numéro du programme, etc.). Certains concours sont spécifiques à des programmes d'études précis alors que d'autres sont ouverts à tous. Les dates limites de dépôt des candidatures varient d'un concours à l'autre. Pour participer, consultez le Portail des bourses et suivez les instructions spécifiées à l'intérieur de chacun des concours.

📍 **Services aux étudiants – Bourses et aide financière**
Poste 2118 | aide_financiere@uqac.ca

BOURSES AU CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE L'EST DE LA CÔTE-NORD

Des bourses sont aussi offertes exclusivement aux étudiants du Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord.

📍 **Bureau administratif Sept-Îles**
Poste 5704 | ceu_sept-iles@uqac.ca

RÉUSSIR VOS ÉTUDES

MÉTIER D'ÉTUDIANT

Ateliers du métier d'étudiant

Entreprendre ou poursuivre des études universitaires peut s'avérer un défi difficile à relever. Pour vous appuyer tout au long de votre cheminement, la Vie étudiante offre une série d'ateliers et de services, en formule individuelle ou de groupe, ayant pour objectif la réussite de votre projet d'études.

- Bourses d'excellence : Pour qui? Comment s'y prendre?
- Lettre de présentation : Plus importante que vous le croyez
- Gérer son temps : Planification et organisation
- Prendre ses notes : Être efficace et organisé
- Lire efficacement : Stratégies pour comprendre et retenir
- Gérer son stress : Trucs au quotidien
- Travailler en équipe : Prévenir les conflits
- Anxiété de performance : S'en faire une alliée
- Préparer ses examens : Techniques d'étude

Service d'aide en français (SAF)

Le Service d'aide en français a été mis sur pied pour aider les étudiants qui éprouvent des difficultés avec leur français écrit. Divers outils et interventions sont offerts gratuitement afin de vous permettre de cibler vos faiblesses et améliorer votre langue écrite.

Service d'aide en mathématique

Le Département d'informatique et de mathématique (DIM) offre un service gratuit d'aide en mathématique accessible à tous les étudiants de l'UQAC qui ont à utiliser les mathématiques dans leurs cours.

Atelier « L'essentiel de la bibliothèque »

- Exploration du site Web de la bibliothèque
- Fonctionnement du catalogue (outil de découverte)
- Repérage des revues
- Survol des bases de données
- Visite guidée de la bibliothèque

D'autres ateliers peuvent être offerts selon les besoins.

① Bureau administratif Sept-Îles

Poste 5704 | ceu_sept-iles@uqac.ca

SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Le conseiller d'orientation scolaire et professionnelle fournit des services aux étudiants afin les aider dans leur développement personnel et professionnel ainsi que dans leur démarche de prise de décision quant à leurs objectifs de carrière. Il détecte les difficultés (adaptation, motivation, comportement ou apprentissage, indécision, absence de but vocationnel, etc.) et utilise le *counseling* afin d'aider les étudiants à s'interroger, à mobiliser leurs ressources et à s'engager dans la réalisation de leur projet de vie et de carrière. Il peut apporter son aide, entre autres, dans le choix d'une formation de premier cycle ou de cycles supérieurs, la gestion d'une carrière et l'insertion professionnelle.

① Services aux étudiants – Orientation scolaire et professionnelle

Poste 5030 | sae.uqac.ca/orientation

QUELQUES TRUCS ET ASTUCES POUR RÉUSSIR SES ÉTUDES

- Assister à tous les cours (être assidu)
- Utiliser son agenda étudiant (être organisé)
- Solliciter les professeurs et les assistants (être futé)
- Réviser les notes de cours après chaque cours (être persévérant)
- Bien se structurer
- Chercher du soutien (être outillé)

RÉUSSIR VOS ÉTUDES

SERVICES RELIÉS À LA SANTÉ

Service d'aide psychosociale

Un service de consultation individuelle est offert gratuitement afin de prévenir l'abandon des études ou l'échec du trimestre en cours. Un suivi à court terme et une référence à un service externe sont possibles.

📍 Vie étudiante – Aide psychosociale

Poste 5617 | sae.uqac.ca/aide-psycho-sociale

Ressources externes (hors campus)

- **Hôpital (urgence)**
Centre intégré de santé et de services sociaux Côte-Nord
45, rue Père-Divet | 418 962-9761
- **Info-santé**
811
Pour toute problématique en lien avec votre santé, vous pouvez communiquer en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) avec une infirmière du service Info-Santé en composant le 811. Il y a toujours quelqu'un au bout du fil pour vous conseiller ou vous référer vers les ressources pertinentes. Le service est offert en français et en anglais.
- **Info-social**
811
Vous pouvez communiquer en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) avec une travailleuse sociale du service Info-Social en composant le 811. Il y a toujours quelqu'un au bout du fil pour vous conseiller. Le service est offert en français et en anglais.
- **Centre de prévention du suicide**
1 866 277-3553
- **Centre d'hébergement pour femmes en difficulté**
La Maison des femmes de Sept-Îles inc.
418 962-8141
- **Centre pour hommes en difficulté**
Hommes Sept-Îles
418 961-1530
- **CLSC**
405, avenue Brochu, Sept-Îles
418 962-9761

VIE ÉTUDIANTE

La Vie étudiante assure un rôle de soutien technique et financier ainsi que d'encadrement auprès des étudiants qui désirent organiser des activités sur le campus. En plus de son rôle d'animation, elle offre un soutien pour la mise sur pied de divers projets, tels que des conférences, des concours, des expositions et des spectacles.

Vous avez des suggestions d'activités, venez rencontrer l'animateur de vie étudiante.

📍 Bureau administratif Sept-Îles

Poste 5703 | ceu_sept-iles@uqac.ca

RÉUSSIR VOS ÉTUDES

CENTRE DES PREMIÈRES NATIONS NIKANITE

Le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) offre des services basés sur les besoins des étudiants autochtones. Il est un lieu d'accueil, d'encadrement et de consultation pour tous les étudiants des Premières Nations, qui y trouvent l'information et le soutien pédagogique favorisant la réussite de leurs études dans le respect de leurs besoins.

Mission du CPNN

- Assurer la formation universitaire des Autochtones du Québec
- Créer des programmes répondant à leurs attentes
- Encourager la recherche liée à leur culture et la diffusion des résultats
- S'assurer de la qualité des services jugés nécessaires ou utiles à leur formation
- Sensibiliser la communauté universitaire à la culture des Premières Nations

Services offerts au CPNN

- Encadrement
 - En français en approche langue seconde, entre autres sous la forme d'ateliers pour les différentes épreuves institutionnelles (TECFÉE, TF-UQAC)
 - En fonction des besoins exprimés par les étudiants, en groupe ou individuel (tuteurs, aides pédagogiques, etc.)
 - En lien avec les cours de baccalauréat, de certificat et de programme court relevant du CPNN
- Accompagnement pour les stages en enseignement
- Activités d'accueil et d'intégration pour permettre aux nouveaux admis de rencontrer les autres étudiants et de connaître les services du centre
- Activités de sensibilisation à la culture des Premières Nations

À noter : La bourse Jean-Paul-Simard (1 000 \$) est réservée aux étudiants des Premières Nations.

① Centre des Premières Nations Nikanite (Chicoutimi)

Poste 5086 | 1 800 463-9880 | s_nikanite@uqac.ca | nikanite.uqac.ca

① Agent de liaison CPNN (Sept-Îles)

Local AL1-1010 | Poste 5708 | s_nikanite@uqac.ca | nikanite.uqac.ca

BOTTIN DES SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

Services aux étudiants	
uqac.ca/sae	
• Aide psychosociale.....	poste 5617
• Bourses et aide financière.....	poste 5355
• Orientation.....	poste 5030
• Recrutement.....	poste 5030
• Soutien aux étudiants en situation de handicap.....	poste 5030
• Vie étudiante.....	poste 5703
Bibliothèque	poste 5630
bibliotheque.uqac.ca	
Bureau du registraire	poste 5005
uqac.ca/registraire	
Bureau de l'international	
uqac.ca/international	
Coopsco	Coop du cégep de Sept-Îles 418 968-2667
AEUCSI	AL2-1210
aeucsi.uqac@gmail.com	

ASSOCIATIONS ET CLUBS ÉTUDIANTS

- **MAGE-UQAC : votre association générale étudiante**

Le MAGE-UQAC représente tous les étudiants de l'UQAC et défend leurs droits et intérêts.

① **MAGE-UQAC**

mageuqac.com | info@mageuqac.com

- **Association étudiante universitaire du campus de Sept-Îles**

L'Association étudiantes universitaire du campus de Sept-Îles (AEUCSI) est née d'un désir d'avoir une voix à saveur nord-côtière dans l'univers de l'UQAC. Depuis sa création, l'association s'est dotée d'une charte, d'une régie interne et d'un local en plus d'avoir déterminé ses valeurs (équité, intégrité et solidarité).

① **AEUCSI-UQAC, Sept-Îles**

AL2-1210 | aeucsi.uqac@gmail.com | Facebook : Association étudiante universitaire du campus de Sept-Îles

- **Associations étudiantes modulaires**

Une association étudiante modulaire représente la première organisation d'appartenance des étudiants. Chaque programme fait partie d'une association, pourvu qu'il y ait des étudiants pour former l'exécutif.

- **Syndicat des étudiants et étudiantes employé(e)s de l'UQAC (surveillants d'examens, aide pédagogique)**

Communiquez avec le syndicat pour toute question.

① **Syndicat des étudiants et étudiantes employé(e)s de l'UQAC**

Poste 4461 | 418 543-9356 | syndicat_des_etudiants@uqac.ca



VIVRE
L'EXPÉRIENCE
UNIVERSITAIRE



uqac.ca/je_veux_etudier/video.php

Université du Québec à Chicoutimi

555, boulevard de l'Université

Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

418 545-5011

1 800 463-9880

uqac.ca
■ ■ ■

